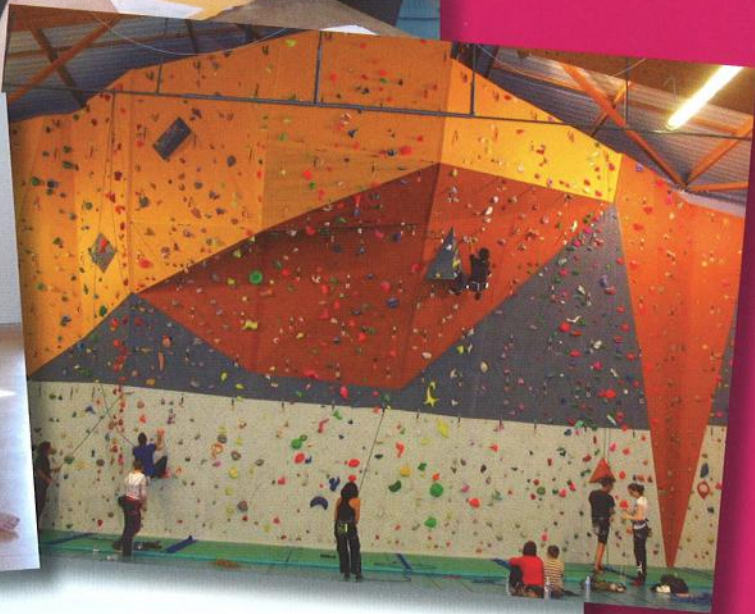


## LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

*Le forum des sports, organisé par l'Office Intercommunal des Sports, a marqué la reprise des activités pour les associations.*





## HORAIRES DE LA MAIRIE

Pour toutes vos démarches, la mairie de Caulnes, vous accueille aux jours et horaires suivants :

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8h15 à 13h	13h30 à 18h
Mardi	8h15 à 13h	13h30 à 18h
Mercredi	8h15 à 13h	13h30 à 18h
Jeudi	8h15 à 13h	13h30 à 18h
Vendredi	8h15 à 13h	13h30 à 18h
Samedi	9h à 12h30	Fermé

Tél. : 02 96 88 70 30

Fax : 02 96 88 70 35

Mail : [mairie.caulnes@wanadoo.fr](mailto:mairie.caulnes@wanadoo.fr)

Site internet :

[www.communedecaulnes.fr](http://www.communedecaulnes.fr)

## PERMANENCES DU MAIRE

**Monsieur Jean-Louis CHALOIS**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h

## PERMANENCES DES ADJOINTS

**Madame Christelle OUICE** – 1<sup>ère</sup> adjointe

Affaires scolaires et périscolaires, petite enfance et jeunesse, mission locale, affaires culturelles, médiathèque, fête de la musique, organisation des cérémonies

Mercredi de 14h à 16h et sur rendez-vous dans la semaine

**Monsieur Henri FRERE** – 2<sup>ème</sup> adjoint

Voirie urbaine, bâtiments communaux, sports, affaires sociales, élections

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h

**Madame Pierrette LEBRETON** – 3<sup>ème</sup> adjointe

Urbanisme, fleurissement, décoration de Noël, cimetière

Mardi et vendredi de 10h à 12h

**Monsieur André DUPAS** – 4<sup>ème</sup> adjoint

Affaires foncières, aménagement rural, voirie rurale et communautaire, relations avec les organismes agricoles

Mercredi de 9h à 12h

**Madame Patricia BOUGAULT** – 5<sup>ème</sup> adjointe

Développement commercial, développement durable, SMICTOM, associations (calendrier des fêtes)

Mardi de 14h à 16h

## CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE

**Madame Marie-Paule GUILLEMOT**

Gestion des bâtiments communaux, citoyenneté (litiges administrés, animaux errants...), tourisme

## Réunion de coordination de la municipalité

Maire, adjoints, conseillère municipale déléguée et directrice des services : une fois par semaine de 14h à 17h

## INAUGURATION DE L' EHPAD



Le nouvel établissement pour personnes âgées « **La Résidence du Fougeray** » a été inauguré le 23 septembre 2016, en présence de :

- M. Michel LABORIE, Sous-Préfet de Dinan
- M. Olivier De CADEVILLE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Bretagne
- M. Alain CADEC, Président du Conseil Départemental des Côtes d'Armor
- M. Mickaël CHEVALIER, Conseiller Départemental
- M<sup>me</sup> Michelle LECLERC, directrice de l'EHPAD
- M. Jean-Louis CHALOIS, Maire de Caulnes, Président du Conseil d'Administration
- Les Maires de la Communauté de Communes du Pays de Caulnes, les membres du Conseil d'Administration, le personnel et les bénévoles de l'Établissement

## REPAS DU CCAS



**Dimanche 2 Octobre 2016**

135 personnes ont pris part au repas.

La doyenne : Madame **Alphonsine GUILLARD**, née le 23 février 1925

Le doyen : Monsieur **Pierre QUINQUENEL**, né le 25 Octobre 1920

Entourés de M. Jean-Louis CHALOIS, maire de Caulnes et de M. Henri FRERE, adjoint chargé des affaires sociales.



## 2017 - ANNÉE 1 POUR «LE ZÉRO PHYTO»

Chères Caulnaises, chers Caulnais,

La loi relative à la **transition énergétique pour la croissance verte** a été publiée le 18 Août 2015 et devient applicable à partir du 1er Janvier 2017 pour les collectivités publiques. Elle sera aussi obligatoire pour les particuliers à partir du 1er Janvier 2019.

Cette loi **interdit l'usage des produits phytosanitaires** (herbicides, pesticides, fongicides et insecticides) pour l'entretien des espaces verts, promenades ou forêts accessibles ou ouverts au public.

Les produits de bio-contrôle et les produits à faible risque pourront continuer à être utilisés.

Cette interdiction générale ne concerne cependant pas les cimetières, les terrains de sports et les voiries difficiles d'accès.

Les objectifs de cette législation apparaissent évidents aujourd'hui et peuvent se résumer en quelques lignes :

- **préserver l'environnement** = la qualité des sols, de l'air et de l'eau.
- **protéger la santé de la population** en supprimant le risque de contamination alimentaire.
- **sauvegarder** la biodiversité, tant la flore que la faune.

Depuis plusieurs années, l'usage des produits phytosanitaires s'est régulièrement réduit.

Le passage au zéro-phyto va nécessairement engager les communes à chercher des méthodes et techniques alternatives. Certaines techniques mises en œuvre ces dernières années n'ont pas donné les résultats escomptés, notamment le désherbage thermique (eau chaude, vapeur, gaz...).

La **commune s'oriente plutôt vers des techniques mécaniques pour le désherbage**.

On trouve sur le marché, maintenant, des machines efficaces :

- ☉ lames coupantes pour les allées sablées.
- ☉ brosses rotatives pour l'entretien des trottoirs.

Pour les espaces plantés, le paillage et l'usage de plantes couvre-sol doivent faciliter la gestion de ces espaces.

La réussite de cette adaptation à la gestion de notre environnement suppose aussi une évolution de la mentalité des citoyens par rapport à ce qui est propre et beau. Les herbes spontanées, rases, ne sont pas forcément synonymes de saleté ou de négligence.

Les comportements de chacun d'entre nous devront aussi évoluer par :

- le **désherbage manuel** à proximité de sa propriété (désherbage des pieds de mur, murs de clôture et habitations),
- **l'arrachage des hautes herbes** sur le domaine public, notamment le long des bordures de trottoirs.

Le **plan «zéro phyto»** s'avère donc une démarche collective pour améliorer le cadre de vie, garantir la bonne santé des personnes et donner à la biodiversité la possibilité de reprendre toute sa place.

Une bonne connaissance du sujet et une prise de conscience des enjeux sont les préalables nécessaires afin de donner un avenir sain à notre planète ; aux femmes et hommes qui l'habitent.

La **commission communale de l'environnement** va se mettre au travail pour engager notre commune dans cette approche écologique de nos pratiques.

.../...

## **Rentrée scolaire 2016**

**304 enfants ont repris le chemin de l'école le jour de la rentrée scolaire 2016.** (315 en 2015).

- 185 en élémentaire, soit une baisse de 11 enfants par rapport à la rentrée 2015.
- 119 en maternelle, soit une hausse de 1 enfant par rapport à la rentrée de 2015.

La répartition par lieu de résidence s'établit ainsi :

Caulnes	234
St Jouan de l'Isle	47
La Chapelle Blanche	5
Guitté	4
Plumaugat	3
Plumaudan	2
Autres communes	9

Cette rentrée a été marquée par **l'ouverture d'une cinquième classe en maternelle**. Le groupe scolaire fonctionne donc aujourd'hui avec 13 classes.

Le Conseil Municipal a prévu dans son programme d'investissement, au cours de ce mandat, de **poursuivre la modernisation du groupe scolaire** avec principalement la rénovation de l'école élémentaire et celle du restaurant scolaire.

Afin d'avoir une vue complète des besoins futurs et d'avoir aussi un programme détaillé des travaux à réaliser, le Conseil Municipal a décidé de solliciter les compétences d'un programmiste. Celui-ci conduira, dans un premier temps, une concertation avec toutes les parties concernées : Enseignants, Cuisiniers, Parents d'élèves, Déléguée de l'Education Nationale, Personnel périscolaire. La commission municipale des affaires scolaires prendra en charge le suivi de ce dossier avec l'appui de l'Inspection de l'Education Nationale.

*Bien cordialement,*

**Jean-Louis CHALOIS**  
Maire de Caulnes

## **Point sur la déviation de l'agglomération de Caulnes**

**La construction des ponts ne commencera pas en 2016 comme annoncé.**

**Cependant, le Président du Conseil Départemental, Monsieur Alain CADEC, s'est engagé de manière ferme à ce que la construction soit réalisée au cours de l'année 2017.**

# INFORMATIONS MUNICIPALES

Il s'agit des principales décisions des séances publiques des conseils municipaux des 17 Mai, 22 Juin, 6 Juillet et 6 Septembre 2016.

Ces comptes rendus s'attardent sur des points importants de l'ordre du jour. En complément, les **procès-verbaux exhaustifs** peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet de la commune : [www.communedecaulnes.fr](http://www.communedecaulnes.fr)

## Composition du Conseil Municipal :

*CHALOIS Jean-Louis, Maire,*

*OUICE Christelle, FRERE Henri, LEBRETON Pierrette, DUPAS André, BOUGAULT Patricia, Adjoints au Maire.*

*BERHAULT Marylène, BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, CHOUX Maryline, DESRIAC Jean-Paul, GUERIN Hubert, GUILLEMOT Marie-Paule, GUILLOU Marie, LE MOAL Marina, MAILLARD David, MURGALE Gérard, NOGUES Jean-Yves, RENAUD Nicole.*



## TRAVAUX

### **ASSAINISSEMENT COLLECTIF Rue de Broons**

Suite au lancement d'une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre dans le cadre des travaux d'extension du réseau eaux usées rue de Broons et pompe de relevage, le Conseil Municipal accepte la proposition du cabinet de maîtrise d'œuvre ATEC OUEST de Pacé pour un montant HT de 6 450 €.

### **RUE LUDOVIC JAN**

Le Conseil Municipal valide le devis présenté par l'entreprise PAILLARDON TP d'un montant HT de 4 434,30 € pour les travaux de voirie.

Vu le besoin de restructuration complète des trottoirs, le conseil Municipal donne un avis favorable aux devis

- Entreprise HAUISEEE – décapage : 3 812 € HT
- Entreprise PAILLARDON – bi-couche : 5 400 € HT.

### **ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Le Conseil Municipal valide le devis présenté par l'Entreprise MACSCCELL d'un montant HT DE 5 837.80 € pour le remplacement de 6 tampons eaux usées.

### **ECLAIRAGE PUBLIC**

Le Conseil Municipal approuve le projet de maintenance de l'éclairage public pour la rénovation de 4 foyers et remplacement des mâts de la Place de la Mairie, pour un montant estimatif de 2 350 € HT.

### **RENOVATION SALLE DES FETES ET WC PUBLIC RUE VALAISE**

Le Conseil Municipal autorise le lancement de la consultation pour le choix d'un maître d'œuvre avec l'assistance maîtrise d'ouvrage du CAUE, dans le cadre du projet de rénovation de la salle des fêtes prévu en 2018.

### **BATIMENTS COMMUNAUX (Résidence des Moissons)**

Le Conseil Municipal accepte la rénovation totale du studio du rez de chaussée et la pose d'une hotte aspirante dans chacun des 4 logements de la Résidence des Moissons.

**RESERVES FONCIERES**

Le Conseil Municipal décide l'achat des délaissés RFF sur l'Eco-quartier de la Gare, pour une superficie de 7 591 m<sup>2</sup> au prix de 30 500 € HT.

Le Conseil Municipal achète à Mme Hélène LUCAS une parcelle boisée, au Boschet, jouxtant des terres agricoles appartenant à la Commune, au prix de 300 € pour une contenance de 741 m<sup>2</sup>.

**MATERIEL INFORMATIQUE**

Le Conseil Municipal retient le devis présenté par les Ets POTIER INFORMATIQUE de Taden d'un montant HT de 5 255 € pour le renouvellement des 5 ordinateurs du secrétariat de la mairie.

Les anciens ordinateurs de la mairie seront remis en état pour une affectation à l'école maternelle.

**VOIRIE LA BOTTRAIS**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'échange de terrain entre la commune et M. et Mme CAJEAN/NAVIER afin d'élargir un chemin communal.

**ACQUISITION DE MATERIEL**

Le Conseil Municipal valide l'achat d'une autolaveuse (6 782,10 € TTC) et d'une monobrosse (1 920,90 € TTC) auprès de la Société HYGIAL OUEST pour le nettoyage de la nouvelle école maternelle et de la salle des fêtes.

**VENTE D'UN CHEMIN COMMUNAL**

Le Conseil municipal autorise la vente de la dernière partie d'un chemin communal désaffecté à Recouvrance à M. Jean-Paul RENAULT, pour une superficie de 353 m<sup>2</sup> au prix de 0.30 € le m<sup>2</sup>.

**INSTALLATION CLASSEE**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande présentée par la SCEA de la Haute Houssais pour l'extension d'un élevage porcin qui passe de 2271 à 5595 places animaux équivalents.

**MEDIATHEQUE**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au devis présenté par OTIS d'un montant de 2 147 € TTC pour la mise aux normes de l'ascenseur et la pose d'un dispositif de téléalarme.

**RESTAURATION SCOLAIRE MATERNELLE**

Suite à l'ouverture de la 5ème classe de maternelle en septembre dans les locaux de la salle de restauration, il convient d'aménager un autre local à usage de restaurant scolaire maternelle.

Pour l'aménagement de cette pièce, le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise Vincent GASSINE, d'un montant HT de 2 377,14 €

**DEVIATION**

Dans le cadre de l'aménagement foncier et forestier qui accompagne la déviation, il y a lieu de créer :

- De petites extensions de chemins ruraux à la Métairie de la Haie et à Launay Coëffel.
- Un tronçon de voie communale au Boschet.

Un certain nombre de chemins ruraux seront supprimés.

De plus, des travaux connexes seront nécessaires pour un montant de 317 300 € HT, dont le détail suit :

- Travaux de voirie : 204 600 € HT
- Terrain à remettre en culture : 18 600 € HT
- Aménagement du bocage : 81 100 € HT
- Hydraulique : 9 000 € HT
- Remise en état de zones humides : 4 000 € HT

La prise en charge financière de ces travaux connexes revient de droit au Département des Côtes d'Armor, maître d'ouvrage du projet de déviation de Caulnes.

Cependant, la partie travaux relèvera d'une maîtrise d'ouvrage de la Commune.

**LES TARIFS COMMUNAUX, applicables au 1er septembre 2016**

	GRANDE ET PETITE SALLE		PETITE SALLE	
	Caulnes	Hors commune	Caulnes	Hors Commune
Bal – thé dansant	199.00 €	301.00 €		
Banquet Buffet avec bal/mariage Repas de famille	239.50 €	327.50 €	137.50 €	203.00 €
Réunions	81.00 €	96.00 €	64.00 €	64.00 €
Vin d'honneur	64.00 €	71.00 €	44.00 €	51.00 €
Chauffage	44.00 €	44.00 €	23.50 €	23.50 €
Heure de ménage	16.00 €	16.00 €	16.00 €	16.00 €
Sono	inclus	Inclus	inclus	inclus

MAISON DES ASSOCIATIONS	
Repas de famille	109.00 €
Vin d'honneur	55.00 €

LOCAL RUE DE ST MEEN (Association à but lucratif)	66.00/an €
SALLE DES FETES (Association à but lucratif)	54.00/mois €

DROITS DE PLACE Marché	Au mètre linéaire	0.50 €
TENNIS	Carte individuelle	44.00 €
	Carte jeune 10.18	22.50 €
	Heure	6.50 €
	Semaine	22.50 €
PHOTOCOPIES	Format simple – 1 face	0.35 €
	Format simple – 2 faces	0.45 €
	Format double – 1 face	0.60 €
	format double - 2 faces	0.80 €
RESTAURANT SCOLAIRE	Enfant Scolarisé Caulnes et Saint Jouan de l'Isle	2.83 €
	½ tarif pour le 3ème (4ème enfant gratuit)	1.42 €
	Communes ext (prix de revient depuis le 9.05)	5.31 €
	Enseignant	5.31 €
GARDERIE	Matin	1.37 €
	Soir jusqu'à 18 h	2.47 €
	Soir jusqu'à 19 h	3.08 €
	Matin et soir jusqu'à 18 h	2.84 €
	Matin et soir jusqu'à 19 h	3.59 €
	(gratuit à partir du 3è enfant)	
TAP (temps Aménagement Périscolaire)	Enfant scolarisé à l'école élémentaire - Par an/enfant	20.00 €
TRANSPORT SCOLAIRE	Par enfant et par trimestre	32.00 €
	A partir du 3ème enfant	16.00 €
PONT BASCULE (ne prend que les pièces de 2, 1 et 0,50 €)	Coop de Broons La pesée	2 200.00 € au 1.1.2017 2.50 €
CONCESSIONS CIMETIERE	15 ans	55.50 €
	30 ans	104.50 €
	50 ans	187.00 €
CAVE URNE	15 ans	177.00 €
	20 ans	228.50 €
	30 ans	351.50 €
COLUMBARIUM	10 ans	220.00 €
	15 ans	330.00 €
	20 ans	439.00 €
	30 ans	660.00 €
	Dispersion des cendres	27.00 €
TAXE RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT		750.00 €

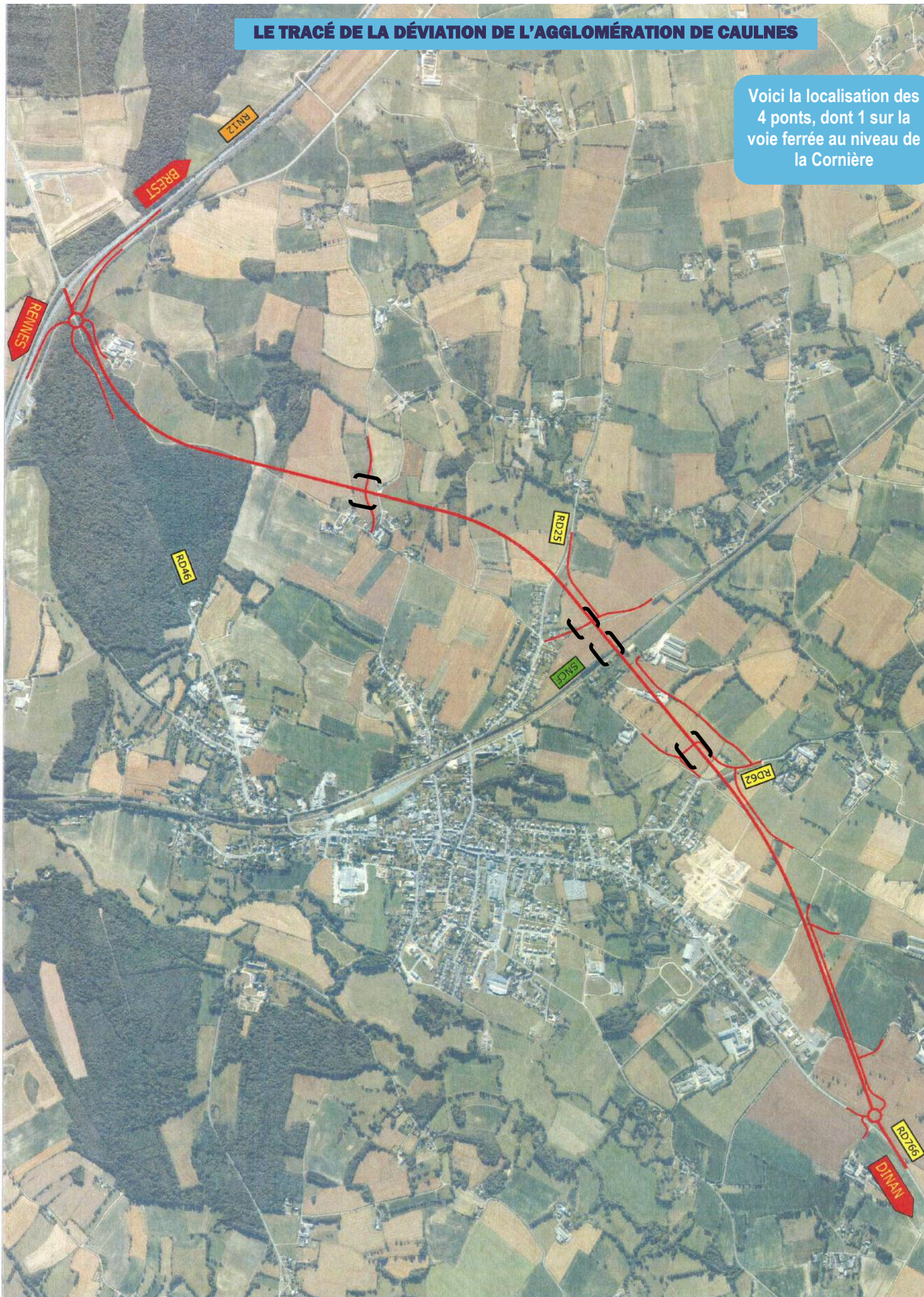
ALSH DU MERCREDI APRES-MIDI (en fonction du quotient familial) REPAS COMPRIS				
< 512	Entre 512 et 695	Entre 696 et 884	Entre 885 et 1137	> 1137
5 €	6 €	8,50 €	9,50 €	10,50 €

LES SUBVENTIONS 2016	
Comité des Fêtes (feu d'artifice)	2 000 €
Pêcheurs Haute Rance	305 €
Rance foot-ball club	2 000 €
Protection civile Broons-Caulnes	50 €
Amicale des chasseurs	305 e
Amicale sapeurs pompiers	1 220 €
Comice agricole	1 279.50 €
ADIMC Plérin (moteurs cérébraux)	50 €
Association Croix d'Or secteur Broons	50 €
CAUE 22	259.90 €
Prévention routière	40 €
Mission locale	2 448 X 1.33= 3 255.84 €
PEP pupilles de l'enseignement public	50 €
ADAPEI	50 €
GJPYC GROUPE JEUNES FOOT	1 201 €
Fonds Solidarité Logement (Conseil Général)	342 €
Hand Ball de Broons	100 €
Volley ball	50 €
Ass culturelle et musicale canton Broons	50 €
Association Les Souliers à Bascule	100 € Subvention de démarrage



## LE TRACÉ DE LA DÉVIATION DE L'AGGLOMÉRATION DE CAULNES

Voici la localisation des 4 ponts, dont 1 sur la voie ferrée au niveau de la Cornière





# TRAVAUX

## Travaux salle des fêtes

📌 Pour avis :

En raison des travaux de rénovation de la salle des fêtes, la mairie ne prendra **pas de réservations pour l'année 2018**.

### Rue valaise

En raison des travaux (programmés de Septembre 2016 à Juin 2017), la rue est interdite à la circulation. (La rue sera ouverte pendant les vacances de Noël). Une déviation est mise en place.

La rue reste cependant accessible à tous les riverains en fonction de l'avancée des travaux, qui consistent en :

- Changement des canalisations eaux pluviales, eaux usées et alimentation eau potable
- Effacement des réseaux électriques et téléphoniques.
- Réfection totale de la voirie.



### Bâtiment pôle enfance

Les travaux de construction du bâtiment «pôle enfance» sont démarrés. Ces nouveaux locaux accueilleront les services de :



- La garderie
- L'étude surveillée,
- Les Temps d'Activités Périscolaires,
- L'accueil de loisirs des mercredis et des vacances
- Le Relais Parents Assistantes Maternelles.

La livraison du bâtiment est prévue pour juin 2017

### Renouvellement des voies ferrées

Dans le cadre de la modernisation du réseau ferré national, SNCF Réseau mène une importante opération de renouvellement des voies ferrées sur la ligne Rennes-Brest.

■ A Caulnes, les travaux se dérouleront du 24 au 28 octobre et du 14 novembre au 16 décembre 2016. Ils seront réalisés de nuit, du lundi soir au vendredi matin, de 23 h à 6 h et pourront occasionner du bruit.

■ Le passage à niveau n° 221 à La Mare sera fermé de manière ponctuelle, la nuit entre 22 h et 5 h, du 5 au 9 Décembre 2016.

# URBANISME

## Membres de la commission urbanisme :

Mesdames LEBRETON Pierrette, GUILLEMOT Marie-Paule, RENAUD Nicole et Monsieur MURGALÉ Gérard.

Agent Administratif référent : Madame Valérie NOGUES

⇒ Liste des dossiers déposés en mairie. Certains peuvent être en cours d'instruction, et de ce fait non consultables par le public. Au moment de l'édition de ce bulletin, certains demandeurs ont déjà reçu l'avis favorable ou défavorable à leur demande.

Tous les dossiers déposés à la Mairie sont pré-instruits par la Commission urbanisme puis transmis à la Direction Départementale du Territoire et de la Mer pour instruction. C'est l'avis du service instructeur (DDTM) qui détermine l'avis favorable ou défavorable de la demande de PC (permis de construire), DP (déclaration préalable) ou CU (certificat d'urbanisme). Toutes les demandes sont également transmises au contrôle de légalité à la Sous-Préfecture .

## Permis de construire du 10 Mai 2016 au 17 Septembre 2016

Nom	Adresse	Type de construction
YVERGNIAUX Laurent	11 rue du Bois	Abri de jardin
SALAUN Frédéric	Domaine du Champ Donne	Maison d'habitation
CAREMEL Virginie	Domaine du Champ Donne	Maison d'habitation
GUILLEMOT Yves	Rue de la Gare	Maison d'habitation
PETIT Frédéric	Domaine du Champ Donne	Maison d'habitation
DELANOE Richard	Rue de St Méen	Extension maison d'habitation
RABIN Loïc	65 rue de Dinan	Abri de jardin
DROTHIERE Ghislaine	33 rue de Broons	Carport
PERRINIAUX Christophe	6 la Herguenais	Carport
BOUCHER Florian	16 rue de la Cornière	Garage

## Déclarations préalables du 29 Avril 2016 au 23 Septembre 2016

Nom	Adresse	Type de travaux
PREAUCHAT Yves	76 rue de Broons	Véranda et clôture
GELPER Jeanine	7 rue de la Hutte	Changement de fenêtres et clôture
LEBRETON Damien	15 La ville es Villandre	Enduits mur extérieur et vélux
PERRON Maxime	Recouvrance	Changement de fenêtres et vélux
DARTOIS Raymond	31 rue Mathieu Ory	Changement de fenêtres
HAOUISEE Julien	12 rue Valaise	Changement de fenêtres et clôture
LERAY Marie-Louise	7 Belle Isle	Changement de fenêtres
Communauté de Communes de Caulnes	44 rue de Dinan	Réfection clôture
SAILLARD David	La croix Rahain	Panneaux photovoltaïques
JANVIER Armand	14 rue de Rennes	Prolongement d'une toiture sur poteaux
CHOUX Francis	1 rue de la Chauvetais	Remplacement vélux
CHOUX Francis	22 rue de Broons	Réfection toiture
CURLE Sharon	8 rue de la Ville Chérel	Changement de fenêtres
RABIN Loïc	65 rue de Dinan	Changement de fenêtres et clôture
MENOT Christophe	63 rue de Dinan	Clôture
PELLAN Christophe	Launay Coëffel	Création de vélux
NOGUES Hubert	8 Querrien	Piscine
MORIN Michel	15 la Croix Rahain	Changement de fenêtres
ROUSSELET Christine	7 rue Valaise	Clôture
BUCHON Jean-Luc	49 rue de Broons	Remplacement bardage
GUILLOUET Mickaël	1 rue Saint Maur	Clôture
CHEVALIER Emmanuel	5 résidence de la Vallée	Piscine
TUAL Serge	1 La Mettrie	Carport



# ETAT CIVIL

## Mariage

25 Juin	Fabrice DESPORTES et Florine FOUGERAY, 9 Belle Isle
30 Juillet	Fabien CHOLET et Joan LERCHE, 1 rue des Troènes
13 Août	Romain BONNEFOIS et Lucie BARBIER, 20 rue du Hirel
03 Septembre	Jean-Yves RIOUALL et Marie DUCHESNE, 34 rue de la Gare



## Naissances

15 Mai	Maddy ROBIEU, 12 rue de la Cornière
19 Mai	Raphaël DARTOIS, 13 rue des Abélias
25 Mai	Mila COLLET, La Croix Guessant
21 Juin	Anaé CHEVESTRIER, 4 rue des Mottes
8 Juillet	Antoine DUCHENNE, 33 La Ville au Vaye
8 Juillet	Fabien DUCHENNE, 33 La Ville au Vaye
8 Juillet	Lola DUCHENNE, 33 La Ville au Vaye
18 Juillet	Nathan LE GARGASSON, 4 rue des Bruyères
19 Juillet	Lucine ROUXEL, 11 rue Saint-Julien
16 Août	Loeïza DOUCERÉ, 36 rue de la Chauvetais
26 Août	Tibaud HERVÉ, 32 rue de Cariou
06 Septembre	Louise PELLAN, 2 rue de l'Hôpital
18 Septembre	Mathis EMO, 29 lotissement des Mottes
25 Septembre	Evan HENRY, 31 rue d'Yvignac la Tour



## Décès

21 Mai	Roger JACQUET, 87 ans, 3 résidence de la Chataigneraie
26 Mai	Emile JOUET, 92 ans, 13 rue de la Chauvetais
27 Mai	André PRIOULT, 70 ans, 31 rue de Dinan
15 Juin	Jacqueline BATARD, 80 ans, 30 La Rivière
26 Juin	Marie LE GUEVEL, 94 ans, Maison de Retraite
10 Juillet	Michel PERROT, 65 ans, 42 La Chauvetais
30 Juillet	Louis TURBIAUX, 96 ans, Maison de Retraite
31 Juillet	Joséphine CAMPION, 90 ans, Maison de Retraite
02 Août	Marie-Reine PIEDVACHE, 97 ans, Maison de Retraite
06 Août	Blanche GUILLEMER, 82 ans, Maison de Retraite
21 Août	Francis TURBAIN, 84 ans, 17 Lotissement des Champs
22 Août	Hélène HOMO, 91 ans, Maison de Retraite



## Décès hors commune

### Personnes nées à CAULNES, décédées hors commune :

27 Mai	Alfred THOMAS, né en 1934
10 Juin	Francine HERVE ép. PICQUET, née en 1937
16 Juin	Jean SICOT, né en 1924
17 Juin	Serge DARÉ, né en 1944
21 Juin	Andrée NOGUES ép. DELEPINE, née en 1934
25 Juin	Fernande LEVREL ép. ETIENNE, née en 1933
25 Juin	René RIGAUD, né en 1926
14 Juillet	Louis MARTIN, né en 1942
03 Août	Janine GREGOIRE ép. RIVOALLAN, née en 1934
09 Août	Huguette VERDIER ép. BARET, née en 1942
10 Septembre	Francis BADOUARD, né en 1932

## Inhumations

Personne domiciliée hors commune,  
inhumée dans le cimetière :  
1er Octobre Michel GUILLOIS,  
de AMANLIS (35)

## NECROLOGIE



**Monsieur Louis TURBIAUX**, né le 07 Avril 1920 à L'Ecoublière à CAULNES, doyen de la Commune, est décédé le 30 Juillet 2016 à l'âge de 96 ans.

Monsieur TURBIAUX a exercé son activité professionnelle d'agent SNCF à PARIS et c'est à l'heure de la retraite qu'il est revenu, avec son épouse Hélène KEROUAS, s'installer dans sa commune natale.

Entré à la maison de retraite en 2011, M. TURBIAUX participait régulièrement aux animations proposées par l'Etablissement car il avait une joie de vivre assez communicative ; il aimait le contact et la convivialité.



## BIENVENUE AUX TRIPLÉS

«*Antoine, Fabien et Lola DUCHENNE*»  
sont nés le 8 Juillet dernier  
dans une famille Caulnaise.

Pour les parents, ces trois bébés viennent agrandir un foyer qui comptait déjà quatre enfants.

Nés prématurément, ils ont passé un peu de temps dans un service de néonatalité. Aujourd'hui, les enfants sont en bonne santé et leurs frères et sœurs sont fiers et heureux de les avoir à la maison.

A notre connaissance, c'est la première fois que nous accueillons la naissance de triplés dans la commune.

*Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents !*

## NOCES D'OR

M. et Mme René THOMAS,  
Le Bois de la Haie,  
ont fêté leurs **50 ans**  
de mariage, le 27 Août 2016.



## RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes, filles et garçons, de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire, sur présentation d'une pièce d'identité.

Le recensement est indispensable pour :

- Se présenter aux examens
- Passer le permis de conduire
- Être inscrit sur la liste électorale
- Participer à la J.A.P.D. (*journée d'appel de préparation à la défense*)

## ARMISTICE 1918

La commémoration de l'Armistice 1918 se déroulera le **vendredi 11 Novembre 2016** à CAULNES.

- 11 h 15 : rassemblement devant la mairie, dépôt de gerbes au monument aux morts et vin d'honneur.
- La messe du 11 novembre aura lieu le **dimanche 13 Novembre 2016** à 10 h en l'Eglise de LA CHAPELLE BLANCHE.

## INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE



Les personnes nouvellement arrivées sur la commune sont invitées à s'inscrire sur la liste électorale.

S'agissant des jeunes qui auront 18 ans avant le 28 Février 2017, ils sont inscrits d'office d'après une liste communiquée par l'INSEE. Toutefois, il est préférable de vérifier que l'inscription est bien enregistrée en mairie.

☞ Se présenter à la mairie avant le 31 Décembre 2016 muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

☞ Tout changement d'adresse sur la commune ou d'état civil doit être signalé à la mairie pour mise à jour du fichier électoral.



# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## STOP aux lingettes



Nous subissons toujours des **dommages à la station d'épuration, dus aux lingettes** qui sont utilisées chez certains abonnés et qui les mettent dans le réseau eaux usées, alors que c'est formellement interdit. Récemment une canalisation a été bouchée sur plusieurs mètres.

Nous comptons fortement sur votre participation pour jeter ces lingettes dans la poubelle et non dans les toilettes.

## Collecte de denrées alimentaires

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale organiseront une **collecte alimentaire** dans les magasins COCCINELLE EXPRESS et INTERMARCHÉ le **samedi 26 Novembre 2016**.

Pour des raisons de conservation des denrées, nous vous invitons à ne déposer que des conserves dans les caddies.

Nous vous remercions pour votre générosité envers les plus démunis.

Les membres du CCAS

## Déclaration des ruchers

Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est tenu de déclarer chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement.

**La période de déclaration est fixée entre le 1er septembre et le 31 décembre 2016**, et est totalement dématérialisée.

■ Déclaration en ligne : [mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)



## STOP aux dépôts sauvages !

**Se débarrasser de ses déchets encombrants dans un talus, sur un trottoir.... est un comportement irresponsable.**

**C'est un délit passible d'une amende.**

## LOCATION LOGEMENTS COMMUNAUX

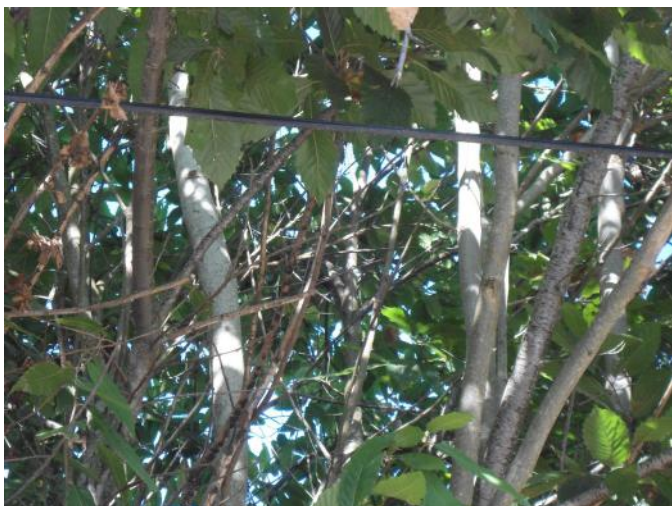
11 rue de Dinan

■ **Type 1 Rez de chaussée** - 1 pièce séjour cuisine + 1 coin chambre - Salle de bains - WC - cave  
Loyer : 197.84 €  
Libre au 1er Décembre 2016

■ **Type 4 1er étage** - 1 pièce séjour cuisine + 3 chambres - Salle de bains - WC - cave  
Loyer : 348.76 €  
Libre de suite

Sous conditions de ressources (revenu de référence de 2014)  
Se renseigner auprès du secrétariat de la mairie - 02 96 88 70 30

## Attention aux fils dans les arbres



La continuité du service de téléphonie est voulue par tout le monde, mais elle n'est rendue possible que si les haies, arbres et plantations sont régulièrement élagués et entretenus par leurs propriétaires.

**Pensez à élaguer régulièrement vos plantations.**

## Arrêté préfectoral «sécheresse»

Les conditions climatiques actuelles nécessitant une très grande vigilance du fait de l'absence de pluies efficaces, Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor a pris un **arrêté réglementant les usages de l'eau en vue de la préservation de la ressource en eau dans le département.**

Les mesures à prendre sont les suivantes :

- Veiller à la fermeture effective des robinets,
- Éviter les arrosages,
- Limiter les lavages des voitures ou des bateaux,
- Privilégier lorsque l'on en dispose l'utilisation de l'eau souterraine pour des usages ne nécessitant pas une eau potable,
- Limiter au strict nécessaire l'alimentation des piscines privées.

## COMPTEURS COMMUNICANTS GAZ

Depuis plusieurs années, GRDF travaille à la mise en œuvre du Projet Compteurs Communicants Gaz, qui vise à **remplacer les compteurs gaz traditionnels par des compteurs communicants Gazpar**, pour l'ensemble des 11 millions de clients gaz naturel du distributeur.



### Un compteur, 4 étapes pour son installation

#### ➤ Annonce de l'arrivée du nouveau compteur

Un premier courrier présentant le nouveau compteur gaz et ses avantages, sera envoyé au consommateur quelques semaines avant son installation. Il l'informera du nom de l'entreprise désignée par GRDF, qui entrera ensuite en contact avec le client pour procéder à sa pose.

#### ➤ Information sur la date d'intervention

Un second courrier sera envoyé par l'entreprise désignée par GRDF, 15 jours avant l'intervention. Il y sera précisé le jour, le créneau horaire et si la présence du client est nécessaire ou non. Si sa présence n'est pas nécessaire, le client sera informé qu'il devra éteindre l'ensemble de ses appareils fonctionnant au gaz, chaudière et chauffe-eau inclus.

#### ➤ Intervention du technicien

L'intervention du technicien durera environ trente minutes. Si le consommateur n'est pas présent, un avis d'intervention sera déposé par le technicien précisant les modalités de remise en service de son installation gaz et indiquant le relevé du compteur déposé.

#### ➤ Bénéficier des avantages dès 2017

GRDF informera, par mail, les clients bénéficiaires que leurs données de consommation sont accessibles depuis leur espace personnalisé et sécurisé sur [grdf.fr](http://grdf.fr).

### Dès 2017, GRDF déploiera des compteurs communicants gaz dans les 316 foyers de notre commune raccordés au réseau de distribution de gaz naturel.

Pourquoi un compteur communicant gaz ?

Le déploiement des compteurs Gazpar permet la mise en place du **relevé automatique à distance** des données de consommation des clients.

Ce nouveau mode de relevé va dans le sens d'une plus grande efficacité énergétique. À compter de 2017, les consommateurs pourront accéder à leurs données quotidiennes, via un espace personnalisé et sécurisé sur le site [grdf.fr](http://grdf.fr). Les données mensuelles de consommation seront, quant à elles, directement transmises au fournisseur d'énergie, quel qu'il soit.

Cette meilleure connaissance par les clients de leur consommation énergétique, leur donnera la possibilité d'entreprendre **des actions en vue de réaliser des économies d'énergie**. Elle permettra également aux collectivités locales de **mieux cibler leurs politiques énergétiques**, toujours dans l'optique d'une Maîtrise de la Demande d'Énergie (MDE) optimisée.

■ **Plus d'infos ?** Contact clients : 09 69 36 35 34 (choix 2) (Prix d'un appel local)



# CIMETIÈRE

Le Conseil Municipal a décidé d'engager une **procédure de reprise des sépultures en état apparent d'abandon**. Pour nous aider dans la recherche des familles, nous avons constitué un groupe de travail chargé d'identifier ces sépultures.

C'est ainsi que Messieurs **Bernard BESREST, Francis BELLONCLE et Francis PINSARD** nous apportent leur connaissance du passé de la commune et nous donnent de précieux renseignements dans nos recherches des familles.

La liste des emplacements susceptibles d'être repris est affichée à la porte du cimetière et est consultable à la mairie, de manière à ce que tout ayant droit éventuel puisse être informé.

Sur les sépultures concernées sont également déposés des petits panneaux destinés à informer les familles et à leur permettre de se manifester.



**Conformément à la réglementation, la procédure durera 3 ans (à compter de juillet 2016).**

Pendant toute cette durée, chaque famille pourra intervenir pour remettre le monument en bon état d'entretien, ce qui arrêtera automatiquement la procédure, sans aucune autre formalité.

**Nous invitons toute personne susceptible de fournir des renseignements sur ces concessions abandonnées à prendre contact avec la mairie.**

L'adjointe déléguée,  
Pierrette LEBRETON

## COMMUNIQUÉ DE LA GENDARMERIE DES CÔTES D'ARMOR

Depuis quelques semaines, la gendarmerie constate une recrudescence de cambriolages et de vols dans les habitations, en relation avec des démarchages effectués à domicile et ciblant plus particulièrement les personnes âgées.

### Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



## MARCHÉ HEBDOMADAIRE

### Le mardi, de 8 h à 12 h, Place de la Mairie



Régulièrement, de nouveaux commerçants viennent vendre leurs produits sur le marché.

Ils vous proposent chaque semaine :

- Poissons, crustacés, coquilles St Jacques (vente en direct du bateau)
- Crêpes et galettes-saucisses
- Huitres
- Fruits et légumes

## MEDIATHÈQUE

La médiathèque a rouvert ses portes après quelques semaines de vacances.



Photo : Hebdo d'Armor

Pour la deuxième année consécutive, le **salon des artistes amateurs a connu un véritable succès.**

En effet, c'est un public nombreux et curieux qui est venu admirer les œuvres éclectiques des **17 artistes peintres, sculpteurs, photographes.**

L'opération «livre voyageur» durant les mois de juillet et août a également remporté un beau succès, puisque les livres déposés dans les différents lieux stratégiques du Pays de Caulnes ont été emportés par des lecteurs curieux.

- Durant le mois de novembre 2016, les **animations « Croqu'histoires »** auront lieu dans les communes de La Chapelle Blanche, Plumaudan, Saint Maden et Saint Jouan de l'Isle.
- Quant aux **séances bricolages**, animées par Céline Bénéat, qui avaient rencontré un public nombreux l'an passé, elles se dérouleront cette année dans les communes de Caulnes, Guitté et Plumau-gat.

Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée. N'hésitez pas à pousser la porte de la médiathèque afin de découvrir les nouveautés littéraires ; nous en achetons régulièrement et suivons l'actualité littéraire.

### Horaires d'ouverture de la médiathèque de Caulnes

Mardi, mercredi de 10 h 30 à 12 h et de 14h à 17 h 30  
Vendredi de 14 h à 17 h 30  
Samedi de 10 h à 12 h





## Les voisinades



**La rue d'Yvignac la Tour a fait ses voisinades** le samedi 25 Juin avec environ 45 personnes. Cela fait 10 ans que la rue fête les voisinades. Grillades, jeux divers, palets et bonne ambiance étaient au rendez-vous.

## Les Sapeurs Pompiers

Le 11 Juin 2016, au cours de la journée nationale des Sapeurs Pompiers, **les insignes de Chef de Centre ont été remis aux anciens chefs de centre de Caulnes :**

- Le Capitaine honoraire **Francis GALLÉE**, chef de centre de 1968 à 1987.
- Le Lieutenant **Jean-Paul DESRIAC**, chef de centre de 1987 à 1999.
- Le Capitaine honoraire **Claude CHAPELLE**, chef de centre de 2000 à 2011.

Le Lieutenant **Robert de la BROISE**, chef de centre depuis 2011, a reçu la médaille de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Le médecin Capitaine **Nathalie GUILLEMEAU** a été promue au grade de Commandant.



*Cette cérémonie s'est déroulée en présence du Colonel Marc VERMELEN, Directeur Départemental du Service d'Incendie et de Secours des Côtes d'Armor.*

Le Chef de Centre, Robert de la BROISE



## L'École maternelle

Cette année, nous démarrons l'année avec un effectif de **119 élèves répartis sur 5 classes**.

L'équipe enseignante s'est donc agrandie :

*De gauche à droite sur la photo*

- **Gilles LECLAINCHE** a la classe de petite section 2ème année ;
- **Valentine HUET et Christine FRAVALO**, la classe de moyenne section ;
- **Pascale DUTHEIL**, la classe de petite section 2ème année et moyenne section ;
- **Caroline PARPAIX** a une classe de grande section ;
- **Sandrine SEGALIN**, une autre classe de grande section.



La direction de l'école est assurée par Caroline Parpaix qui est déchargée le mardi par Christine Fravallo.

### Renseignements pratiques :

Téléphone : 02 96 83 96 66

Adresse : Eco quartier de la gare à Caulnes

La Directrice, Caroline PARPAIX

## L'École élémentaire

**Ce sont 185 élèves qui ont franchi la porte de l'école élémentaire ce jeudi 1er Septembre 2016. Ils ont été accueillis par une équipe qui reste stable mais accueille quelques nouveaux enseignants.**



*De gauche à droite :*

*Hélène Philippe, Jean-Claude Tassin (2è rang), Delphine Marchand, Hélène Cosson (2è rang), Géraldine Beaudot, Kerry Sheppard, Gwénaëlle Quénéa, Tomaz Berthou, Nathalie Gosset, Frédérique Autret, Blandine Piedvache*

Mmes Gosset et Beaudot assurent comme l'an passé un emploi de vie scolaire. Elles sont chargées de l'accompagnement de quelques enfants et de l'aide au fonctionnement de l'école.

Mme Sheppard a rejoint l'équipe et accompagnera deux élèves.





## Quelques actions sont déjà engagées.

### ■ NATATION

Les élèves du CP au CE2, soit 5 classes, vont aller à la piscine de St Méen le Grand à tour de rôle. La participation de parents sera sollicitée pour passer le test et encadrer les groupes.

### ■ ECOLE ET CINEMA

Les classes de CE2, CE1/CE2 et CM1 participeront à l'opération Ecole et Cinéma et assisteront à trois projections dans l'année, à partir desquelles elles travailleront.

### ■ NETTOYONS LA NATURE

La classe de CM2 de Madame Allain va participer de nouveau à l'opération « nettoyons la nature ».

### ■ EDUCATION CITOYENNE

La classe de CM1/CM2 de Mme Autret-Leballeur mènera un projet sur la citoyenneté au Château de Couellan.

### ■ HALTE AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Ce sera le thème du projet que les élèves de cette classe mèneront avec les responsables du restaurant scolaire.

### ■ LA GRANDE LESSIVE

Il s'agit d'une installation artistique éphémère dont le concept a été inventé par Joëlle Gonthier, plasticienne.

L'idée est simple : deux fois par an, produire une réalisation plastique sur une feuille A4 et l'accrocher sur des fils à linge installés pour l'occasion dans des lieux publics.

**La prochaine Grande Lessive sur le thème « matière(s) à penser » est fixée au 13 octobre.**

Des fils à linge seront installés au sein de l'école élémentaire.

Les élèves des classes de maternelles et élémentaires y participeront et invitent toutes les personnes qui le souhaitent, habitants de Caulnes ou des alentours, petits ou grands, à venir exposer leurs productions l'espace d'une journée.

N'hésitez pas à venir épingler vos œuvres ou à venir découvrir les productions caulnaises !



D'autres projets verront le jour au long de l'année et donneront lieu à différentes sorties et visites.

Bonne année scolaire à tous !

Le Directeur, Jean-Claude TASSIN

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES - Zone B	
Vacances de la Toussaint	Du mercredi 19 octobre au mercredi 2 novembre 2016 inclus
Vacances de Noël	Du samedi 17 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017 inclus
Vacances d'Hiver	Du samedi 11 février au dimanche 26 février 2017 inclus
Vacances de Printemps	Du samedi 8 avril au dimanche 23 avril 2017 inclus
Vacances d'Eté	Fin des cours le vendredi 7 juillet 2017

## Le service périscolaire

Depuis le jeudi 1er septembre, les salles de nos écoles sont de nouveau remplies. Les rires et discussions de nos **304 écoliers** (185 en élémentaire et 119 en maternelle) résonnent joyeusement dans les cours.

Pour cette rentrée, **13 classes composent notre groupe scolaire car nous avons ouvert une 5ème classe en maternelle.** L'équipe du service périscolaire, composée de 13 agents, d'intervenants et de bénévoles, a plaisir à accueillir les enfants lors des différentes activités : la garderie du matin, la cour du midi, les TAP, l'étude surveillée, la garderie du soir, le transport scolaire et l'ALSH du mercredi.

Très bonne année scolaire à toutes et à tous, petits et grands !

Christelle OUICE  
Adjointe aux affaires scolaires et périscolaires

## Accueil de Loisirs du Mercredi

**L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis après-midi** (de 12 h à 19 h), pendant le temps scolaire, pour les enfants de 3 à 12 ans.

L'équipe d'animation est composée d'une directrice titulaire du BAFD et de deux animateurs BAFA.

La tarification est modulée en fonction du quotient familial.

Le **programme pour la période du 7 septembre au 14 décembre 2016** est disponible à la mairie et sur le site internet de la commune.

Il est toujours possible d'inscrire les enfants pour un accueil régulier ou occasionnel (avant le lundi à 12 h).

### APPEL AUX BÉNÉVOLES

Nous lançons un appel aux personnes qui seraient intéressées pour **encadrer bénévolement (régulièrement ou ponctuellement)**, les enfants pendant les temps d'activités et la surveillance de la sieste, avec l'aide des agents d'animation. **Faites-vous connaître à la mairie.**

La Directrice, Aurélie GEFFRAY

# Les Temps d'Activités Périscolaires

Ils se déroulent

à l'école élémentaire, de 15 h à 16 h 30 les :

- Mardi et vendredi pour les classes de CP, CP-CE1, CE1, CE1-CE2
- Lundi et jeudi pour les classes de CE2, CM1, CM1-CM2, CM2

Et à l'école maternelle, de 15 h 45 à 16 h 30, les lundi/mardi/jeudi et vendredi.

## Le personnel des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) Année scolaire 2016/2017



### Pour l'école élémentaire

De gauche à droite : Sylvaine PIETO, Anita CARDOSO, Elodie GERARD, Aurélie GEFFRAY (responsable du service), Véronique CANON et Fabien BUREL



### Pour l'école maternelle

De gauche à droite : Emilie LOQUEN, Claudine AUFFRET, Brigitte HENRY, Marlène GUERIN, Cécile BROUARD

## Exemples de quelques activités périscolaires



Travaux manuels



Atelier danse



Activités sportives



## LIRE ET FAIRE LIRE recherche des bénévoles lecteurs

«Lire et faire lire» est un programme d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle, coordonné sur le département par l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) et la Ligue de l'Enseignement.

Le dispositif s'est développé dans les Côtes d'Armor depuis 1999. Il compte aujourd'hui plus de 230 bénévoles qui interviennent dans 110 structures éducatives (écoles, centre de loisirs, médiathèques...).

En cohérence avec le projet école et les pratiques pédagogiques, **des bénévoles (retraités ou personnes de plus de 50 ans) offrent une partie de leur temps libre aux enfants fréquentant des structures éducatives pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature.** Des séances de lecture sont organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, dans une démarche de plaisir, de découverte, d'expression orale et de communication.



Marie-Claire MARTIN, dite «Marie histoires», lors d'une séance de lecture

■ A Caulnes, cette mission est remplie par 3 bénévoles :

- Sur le temps de la cour du midi : les mardis et jeudis, de 13 h à 13 h 30.
- Sur le temps des TAP maternelles : les mardis et jeudis, de 15 h 45 à 16 h 30.

Afin de répondre à la demande des enfants, qui aiment beaucoup ce moment de partage autour d'une histoire, nous aurions besoin d'un (ou une) nouveau (elle) bénévole.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'UDAF au 02 96 33 40 76 ou la Ligue de l'Enseignement au 02 96 94 16 08.

Vous pouvez aussi contacter **Marie-Claire MARTIN, bénévole-relais sur le secteur**, au 02 96 41 58 65.

Elle vous accueillera bien volontiers à une prochaine séance de lecture.



[www.lireetfairelire.org](http://www.lireetfairelire.org)

## LYCEE AGRICOLE



### Nouvelle formation au CFA de CAULNES

Le CFA a ouvert une nouvelle formation en septembre 2016 : **Un certificat de spécialisation en élevage laitier.**

Il se déroule avec un contrat d'apprentissage d'un an en entreprise agricole après une formation Bac Pro ou un BP REA. La formation est ouverte également à ceux qui ont un an d'expérience professionnelle en exploitation sans avoir un diplôme agricole.

Le temps de formation au CFA est de 450 h soit 13 semaines. On peut débiter la formation en septembre, novembre ou avril, les 3 modules pouvant se dérouler indépendamment.

■ N'hésitez pas à contacter le CFA pour plus de renseignements - 02 96 83 82 53

# MAISON DE RETRAITE

## C'est la rentrée à la Résidence du Fougeray !

Cette année, l'été a été ensoleillé et nous en avons profité, sur les terrasses ou en sortie !

Nous avons partagé nos mercredis **avec l'accueil de loisirs** : visite de l'exposition des artistes à la médiathèque, bricolage et olympiades. Ces moments ont encore une fois été riches d'émotions, de sourire, de discussions...



Nous avons aussi pique-niqué plusieurs fois à **Saint-Maden**, un endroit incontournable...

A la **ferme de Kémo à Corseul**, nous avons caressé les lapins, les chèvres, les chiens...

Mais fini le temps des vacances..., on a repris le chemin de l'école pour un après-midi à **l'école d'autrefois**. La «maîtresse du jour» nous a accueilli dans la classe. Assis aux pupitres, on a lu la morale au tableau, fait la dictée à la plume et le calcul avec l'ardoise et la craie. Que de souvenirs...



Nous avons aussi rapporté des objets (socs, cahiers, blouses...) qui ont été source de discussion au cours de plusieurs après-midi au Haut et au Bas Fougeray !

Avec **l'association Anim'Ages**, nous avons revisité Dinan et ses pavés... en petit train. Un peu de repos avant le «**Mois Bleu**» et ses échanges entre ses 25 établissements.



Au programme cette année, un bal, une messe, un spectacle aux Jacobins, des olympiades des chansons, sans oublier les spectacles de chansons... Le projet de l'année étant la création de Mandalas participatifs avec une artiste locale, tous à nos crayons !

J'en profite pour remercier les **bénévoles et les familles**, toujours aussi motivés, qui nous apportent régulièrement leur aide et sans qui certaines activités ne seraient pas envisageables.

L'animatrice, **Sophie LE PAUVRE**



# VIE ASSOCIATIVE

## Comité des Fêtes

### Prochaines manifestations

- 6 Novembre à 14 h : Thé dansant, avec l'orchestre «Brelan d'As»  
7 Novembre à 13 h 30 : Concours de belote  
31 Décembre : Réveillon de la Saint Sylvestre avec l'orchestre «Brelan d'As»

La Présidente, Paulette DUVAL

## Les P'tits Breizh du 22

La **braderie** s'est déroulée le dimanche 3 avril 2016.

Nous remercions tous les bénévoles, l'APE, les agents communaux pour le nettoyage et la mise en place du matériel et les exposants pour leur bonne humeur.

Tous les enfants et assistantes maternelles se sont retrouvés pour fêter le début des grandes vacances : jeux et pique-nique étaient au programme.

Début septembre, les enfants des P'tits Breizh ont fait leur rentrée.

De nombreuses activités seront proposées tout au long de l'année.



### INFOS PRATIQUES

L'association est ouverte aux assistantes maternelles et parents d'enfants non scolarisés du canton de Caulnes. La cotisation est de 15 € par an.

■ **Rendez-vous** : tous les lundis, mardis, et jeudis matin à la salle des associations, local des P'tits Breizh, de 10 h à 12 h à Caulnes.

La Présidente, Sandra LE NEDELLEC

## Association gymnastique volontaire de Caulnes

Le Club de Gymnastique Volontaire de Caulnes vous informe que les cours ont repris et ont lieu :

- Le **MERCREDI de 20 h 15 à 21 h 15**, pour les ados et les adultes.
- Le **VENDREDI de 9 h 30 à 10 h 30**, pour les adultes et seniors (exercices de gymnastique surtout adaptés aux seniors).

Les cours sont ouverts aux femmes et aux hommes.

Les cours sont animés par un professeur agréé et ont lieu à la Salle des Fêtes de Caulnes.

Lors de ces cours vous ferez des exercices pour travailler l'endurance, la coordination, le système cardiovasculaire, le renforcement musculaire (abdos, cuisses, fessiers...). Vous utiliserez des haltères, des bandes lestées, des élastibandes, des steps, ... Les cours se terminent par des étirements (stretching).

Venez essayer ! Les 2 premiers cours sont gratuits.

■ **La cotisation annuelle** est de 80 € si vous participez à un cours par semaine (mercredi ou vendredi), et à 85 € si vous participez à 2 cours par semaine (mercredi et vendredi).

■ **Pour information** : L'Association Gymnastique Volontaire de Caulnes est membre adhérent à la F.F.E.P.G.V. (Fédération Française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire).

■ **Pour toute demande de renseignement complémentaire**, vous pouvez appeler le 02 96 83 11 94 ou le 02 96 41 58 65.

La Présidente, Patricia GODARD

## Association Intercommunale de Danses

Chers adhérents, Les vacances sont terminées et nous reprenons tous et toutes le chemin du travail et des activités sportives !

Nous avons terminé l'année de danse 2015/2016 par un **magnifique spectacle** et l'Association Intercommunale de Danses tenait, une fois de plus, à remercier les bénévoles pour leur aide précieuse, les danseurs et danseuses pour leur assiduité, Cécile pour ses chorégraphies, les membres du bureau pour leur investissement, mais aussi et surtout le public venu en nombre !

Cette année encore, les **tarifs des cours restent inchangés**.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles danseuses et aux nouveaux danseurs.

■ Vous pouvez toujours vous inscrire auprès de Mme BIZETTE (02 96 83 92 19).

Bonne rentrée sportive à tous et à toutes !



La Présidente, Carine BIZETTE

## FNACA

Comme tous les ans, le dernier jeudi d'Août, a eu lieu le repas gratuit pour les **retrouvailles de tous les adhérents**.

Cette journée a été animée par Dominique, adhérente, et son ami Francis DEMBELLÉ, chanteur.

Merci aussi à tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cette belle et agréable journée.

Le Président, Jean SEROT

*Le président a profité de ce moment de convivialité pour remettre au trésorier Gérard JEHAN, le diplôme de reconnaissance de la FNACA, pour services rendus en tant que secrétaire pendant 10 ans, vice-président 4 ans et trésorier depuis 10 ans.*



## Caulnes Sports Evènements

Pour la 11ème édition du stock car, soleil et public étaient au rendez-vous.

Pour la première fois, nous avons organisé une **manche de voitures de série exclusivement féminine**, qui a fait le bonheur des visiteurs. Les autres manches se sont bien déroulées également. Merci à tous ceux qui ont participé à la mise en place du stock car : sponsors, bénévoles, au propriétaire du terrain, aux artisans, aux coureurs et aux mécanos.

■ Rendez-vous pour la 12ème en 2017.

Le Président, Jean-Claude LEBOIS

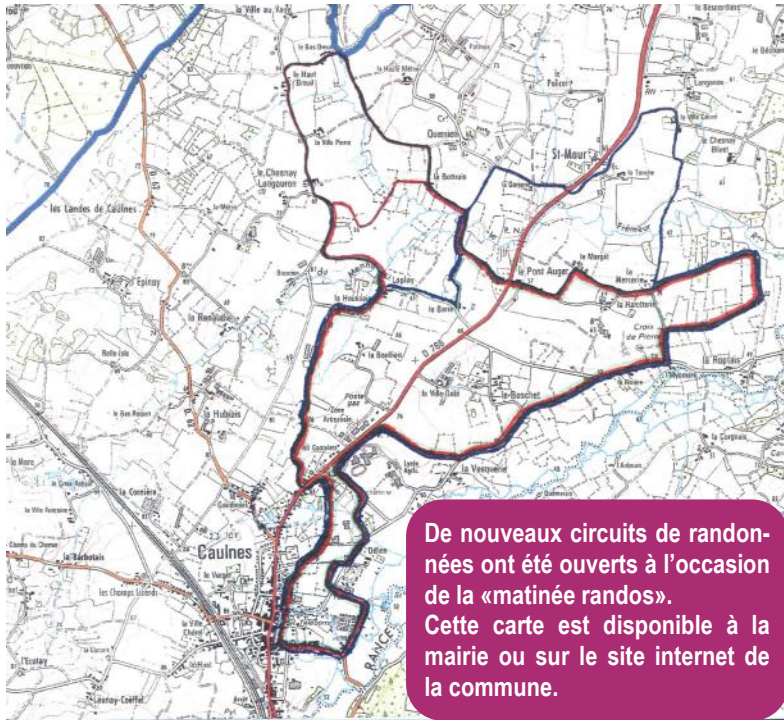




## Club des Cyclos

Le 19 juin 2016, l'UCC organisait sa désormais traditionnelle «**Matinée Randos**».

Celle-ci a connu un réel succès avec 115 participants en vélo route, 35 en VTC et 40 marcheurs.



■ Début juin, une licenciée du club (Claire Percevault) a participé à «**Toutes à Strasbourg à vélo**». Cette épreuve consiste à rejoindre Strasbourg à vélo en plusieurs étapes sur une semaine en partant des différents départements de France. Bravo à notre collègue.

■ Début août, deux autres licenciés (Marie Paule et Christian Cajean) ont fait la **Semaine Fédérale internationale** à Dijon, rencontre cyclotouriste qui regroupe plusieurs milliers de participants de différents pays. Merci à eux d'avoir représenté notre petit club.

Malgré le peu d'effectif, la vie continue au sein du club. La prochaine date à retenir est le 3 décembre, jour de **l'assemblée générale du club**.

Si faire du vélo vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez bienvenu. Renseignements au 06 66 35 62 15

Le Président, Christian CAJEAN

## Association des Pêcheurs

A ce jour, 482 cartes de pêche ont été vendues dont 106 pour la commune de Caulnes.

L'AAPPMA poursuit ses activités :

- **L'atelier Pêche Nature** fonctionne le samedi après midi avec une quinzaine de jeunes.  
Renseignements auprès de Sylvain Chollet 06 86 43 23 84
- **Le club adultes** fonctionne le vendredi après midi  
Renseignements auprès de Guy Juigné 06 24 54 83 82
- **Entretien et restauration de la Rance**  
Des pêcheurs bénévoles et des agriculteurs riverains vont poursuivre la mise en place de passages de pêcheurs et de passerelles ainsi que le nettoyage des rives de la Rance sur Plumaugat et Lanrelas.

- **Repas « Choucroute de la mer »**  
Samedi 08 octobre 2016, les pêcheurs de la haute rance vous ont proposé leur traditionnelle soirée choucroute de la mer avec animation dansante. Comme chaque année, nous espérons un vrai succès pour cette soirée.
- **Vente de cartes de pêche**  
Il est toujours possible de prendre sa carte de pêche 2016 soit directement sur internet ([www.cartedepêche.fr](http://www.cartedepêche.fr)) ou au magasin Piedvache décoration à Caulnes.

Le président de l'AAPPMA, Noël GESLIN

## Club des Aînés

Le Club de Rance organise son **repas de fin d'année le Dimanche 13 Novembre 2016** à la salle des fêtes de Caulnes.

Cette année, nous ouvrons également les inscriptions aux personnes non adhérentes au club.

Les inscriptions au repas seront prises au club les jeudis après-midi à partir du 20 Octobre jusqu'au 3 Novembre 2016.

Le Président, Emile LECLERC



L'association le **CLIC** (Club de Loisirs Informatique de **Caulnes**) reprend ses activités pour la saison 2016/2017 dans la salle de la maison des associations rue Valaise à CAULNES à partir du mois d'octobre.

Les cours seront dispensés :

- le **mardi soir de 20h30 à 22h00** pour tous et le **mercredi de 18h30 à 19h30** ;
- l'accès à la salle sera possible le **samedi matin** pour les enfants et adultes à la condition d'une surveillance par un des membres de l'association (Internet et/ou jeux en réseau).

Il n'y aura pas de cours pendant les vacances scolaires



**Les tarifs de l'année :**  
20€ adhésion à l'association  
135€ les cours à l'année

*Une première réunion d'information aura lieu le mercredi 19 Octobre 2016 à 20h30.*

**Contact** : Eric de Gaudemont [edegaudemont@wanadoo.fr](mailto:edegaudemont@wanadoo.fr)

## Rance Football Club

Le **Rance Football Club** et Le **PYC Caulnais** ont repris le chemin des terrains. Fin juillet pour les séniors et fin août pour les plus jeunes.

Après une saison passée compliquée en sénior, nous repartons malgré tout avec 3 équipes en séniors. Nous comptons 50 licenciés pour cette catégorie et nous renouvelons notre appel aux personnes désireuses de nous rejoindre. Les portes sont aussi ouvertes dans les catégories jeunes de 5 à 18 ans et en foot loisirs. Il est toujours possible de s'inscrire.



Les U 15 du Pyc Caulnais

Nous sommes toujours en déficit au niveau des dirigeants, surtout le mercredi après-midi avec les jeunes et le dimanche en séniors. Enfin nous recherchons aussi un 2<sup>ième</sup> arbitre pour que le club soit en règle avec le statut de l'arbitrage de la ligue de Bretagne de Football (nécessité d'avoir 2 arbitres).

Malgré ces carences, qu'on se rassure, le Rance Football Club continue et continuera à aller de l'avant.

Pour finir, je remercierai une fois de plus les dirigeants et bénévoles du club qui oeuvrent toutes les semaines pour que la pratique du football se passe dans les meilleures conditions.

Venez nous encourager !

Le Président, Sébastien MAILLARD





## Association des Parents d'Elèves

Présentation du bilan d'activités de l'Association des Parents d'élèves de l'année 2015-2016 présenté lors de l'assemblée générale du 23/09/2016 :

Les manifestations organisées par l'APE lors de l'année scolaire 2015/2016 ont permis de dégager **8 532 € de recettes**, détaillées de la manière suivante :

- Opération vente de chocolats de Noël : bénéfice de 1 659 €.
- Opération vente de sapin de Noël : bénéfice de 174 €.
- Opération vente de plats à emporter : bénéfice de 332 €.
- Opération vente de gâteau Bijou : bénéfice de 1 194 €.
- Opération fête de l'école (repas + buvette + tombola + stand) : bénéfice de 3 991 €.
- Opération recyclage : papier / cartons : bénéfice de 500 € / ferrailles : bénéfice de 220 € (pour 7 tonnes ferrailles «récoltées» par les parents d'élèves bénévoles).

Grâce aux bénéfices dégagés par l'APE, un budget de **8 400 € (soit 28 € par élève)** a été alloué aux écoles maternelle et élémentaire.

Les enseignants ont dépensé :

- 7 810 € pour les sorties, séjours et spectacles,
- 600 € pour les achats de la vie de la classe (50 € alloué à chaque classe soit 12 classes à 50 € = 600 €),
- 173 € pour les abonnements,
- 200 € de dépenses de fonctionnement.

Ainsi les enfants ont pu bénéficier des sorties ou spectacles suivants grâce au financement partiel ou total de l'APE :

### Pour les 4 classes maternelles :

- spectacle de Noël.
- sortie Ferme d'Antan.
- sortie Cirque de Tréffenfel.

### Pour les 8 classes élémentaires :

- Séjour à Sarzeau de 3 jours 2 nuits sur la thématique du Moyen-âge pour les 3 classes de CP/CE1.
- Sortie au Mont St Michel + Théâtre pour la classe de CE1/CE2.
- Sortie à Ploemeur Bodou + cinéma pour la classe de CE2.
- Sortie à Dinan, St Malo + Cinéma pour la classe de CM1.
- Sortie à Rennes, opéra pour la classe de CM1/CM2.
- Théâtre pour la classe de CM2.

### Election du nouveau bureau pour l'année scolaire 2016/2017 :

L'élection du nouveau bureau de l'APE a eu lieu le 6 Octobre 2016.

Christèle LEROUX assurera la présidence de l'association cette année.

Les actions envisagées cette année feront l'objet d'une présentation dans le prochain bulletin municipal.

La Présidente, Christèle LEROUX

L'association «**Art et Expressions**», de Brusvily, propose des :

### **COURS DE DESSIN**

Niveau collège

Le mardi de 18 h à 19 h

À la maison des associations, rue Valaise à Caulnes

Tarifs : 135 € + 10 € (pour les fournitures)



### **ATELIERS POUR ADULTES**

(mobile en bois flotté et origami, Père Noël en feutrine, boîte à thé en cartonnage, plateau en mosaïque)

Le mardi de 20 h à 22 h (1 séance/mois)

À la maison des associations, rue Valaise à Caulnes

Forfait : 75 € (hors matériel)

Contact : Céline BENEAT - 02 96 85 35 01

## **La Bouèze**

L'association «La Bouèze», de Rennes, propose cette année des **cours d'accordéon diatonique**.

L'enseignement est convivial et basé sur l'acquisition à l'oreille du répertoire.

Les cours sont collectifs, organisés par niveau et se déroulent le mercredi à partir de 16 h 30 à la maison des associations, rue Valaise à Caulnes.



■ Participation : 96 € par trimestre

Contact : Gwendal BOUFFORT : 06 89 77 23 75



présentent



# MÉMOIRES DE TERROIR

La guerre 39-45 à Caulnes,  
ceux qui l'ont entendue, vue et vécue racontent.

Projection de ce documentaire le samedi 17 décembre 2016, 19h,  
amphithéâtre du lycée agricole, à Caulnes

Les Souliers à Bascule terminent ici un projet qui leur tient particulièrement à cœur puisqu'il met l'emphase sur la mémoire locale, notre mémoire commune. Nous sommes en période de montage et la sélection des séquences est cruelle tant nos « acteurs » ont été généreux dans leurs récits parfois cocasses, parfois émouvants mais toujours authentiques. C'est avec un immense plaisir que Guillaume, Gil, Anne-Cécile et les « vedettes de ce documentaire » vous attendent lors de cet événement dont la gratuité est rendue possible grâce à la mairie et le lycée agricole de Caulnes.

Venez nombreux ! Pas de réservations, ouvert à tous dans la limite des places disponibles !  
Une commande de DVD sera possible sur place.

<http://celianogs.wix.com/lessouliersabascule> • mail : [lessouliersabascule@gmail.com](mailto:lessouliersabascule@gmail.com)

Le Président, Gil PASCAL-VALETTE

## Aïkido

L'association Yurumi Aïkido propose depuis la rentrée de septembre, à la salle omnisports de Caulnes, une **séance hebdomadaire d'étude de l'Aïkido** = Le Jeudi de 20 h à 21 h 30.

Aucune aptitude physique spécifique n'est requise ; la pratique de l'Aïkido s'adresse à tout le monde, homme, femme, sans distinction d'âge.

Possibilité de démarrer à n'importe quel moment de l'année.

■ Renseignement au 06 51 35 50 79

Le Président, Boris LEBRET



<b>MAIRIE</b> 11 place de la mairie 02 96 88 70 30	Lundi au vendredi 8h30 à 13h et de 13h30 à 18h Samedi de 9h à 12h30
<b>MEDIATHEQUE</b> Rue de la Ville chérel 02 96 83 83 22	Mardi, mercredi 10h30 à 12h et de 14h à 17h30 Vendredi de 14h à 17h30
<b>TRESOR PUBLIC</b> 6 place du D' Laurent à Broons - 02 96 84 61 59	Samedi de 10h à 12h Lundi au vendredi : 8h45 à 12h
<b>POSTE</b> 7, Place de la Mairie 36 39	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 9h à 12h 14h à 16h30 Samedi 9h à 12h Fermé le mercredi
<b>GENDARMERIE</b> 44 rue de Dinan 02 96 83 90 17	Mardi : 8h à 12h Mercredi et jeudi : 14h à 18h Samedi : 8h à 12h Dimanche : 9h à 12h
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES</b> 10 rue de la Ville Chérel 02 96 83 91 92	Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h (fermeture à 16h le vendredi fermé le mercredi)
<b>CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX</b>	<i>M. Mickaël CHEVALIER</i> Mairie de Plumaugat 02 96 83 12 31 <i>M<sup>me</sup> Isabelle GORÉ-CHAPEL</i> Mairie de Merdrignac 02 96 28 41 11
<b>MEDECINS</b>	<b>Maison médicale</b> 7 Rue du 19 mars 1962 02 96 83 90 46  <b>Docteur GUELAFF</b> 14 rue des Ecoles 02 96 88 79 62
<b>SOINS INFIRMIERS</b>	<b>Cabinet infirmier</b> 3 Rue de la Poste 02 96 88 74 52  <b>Centre de soins</b> Louise Lemarchand 48 Rue de Dinan 02 96 83 80 26
<b>PHARMACIE</b> M. LE BARS	30 rue de la Gare 02 96 83 81 38
<b>DENTISTES</b> M. GLATZ - Mme JUHEL Mme HENRY-FAROUX	10 Rue du 19 mars 1962 02 96 83 98 44
<b>KINESITHERAPEUTES</b>	<b>M. CRIQUET, M<sup>me</sup> BOTREL et M. LEHEC</b> 48 Rue de Dinan - 02 96 83 91 94 <b>M. RICOLLEAU ET M<sup>me</sup> DELARUE</b> 12 Rue du 19 mars 1962 02 96 86 49 81
<b>OSTEOPATHE M. ACUNZO</b>	13 rue de Dinan - 02 96 83 69 42
<b>ORTHOPHONISTE</b> M <sup>me</sup> Claire BORGEO	48 rue de Dinan - 06 70 44 68 52
<b>PÉDICURE</b> M <sup>me</sup> PINEAU	39 Rue de Broons - 06 99 10 71 71
<b>SOINS ENERGETIQUES</b> M <sup>me</sup> CROSNIER	La ville es Chevets - 02 56 38 51 86

<b>VETERINAIRE</b> M. MOUHLI	9 Rue du 19 mars 1962 02 96 83 92 67
<b>AMBULANCE - TAXI</b> <b>ESPACE FUNERAIRE</b> SARL PASTUREL	ZA Les Gantelets 02 96 83 98 10
<b>C C E (Service aides ménagères et soins à domicile)</b>	16 rue de Dinan 02 96 83 98 70
<b>E.H.P.A.D. Résidence du Fougeray (Maison de retraite)</b>	Chemin de Corseul 02 96 83 92 27
<b>CONCILIATEUR DE JUSTICE</b> <i>Litiges entre particuliers</i>	M. VIRENQUE reçoit sur rendez-vous au Tribunal de Dinan 02 96 87 16 96
<b>DECHETTERIE</b> Route de Dinan 02 96 88 72 06	Lundi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h Samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
<b>SMICTOM Collecte ordures ménagères</b>	02 99 09 57 26 www.smictom-centreouest35.fr
<b>MISSION LOCALE</b> <i>Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire en recherche d'emploi ou de formation</i>	Accueil sur RDV au 02 96 85 32 67 à la communauté de communes de Caulnes · les 2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> me lundi du mois pour RDV conseiller insertion · 1 <sup>er</sup> jeudi du mois pour RDV conseiller emploi
<b>Relais Parents Assistantes Maternelles Informations sur les modes de garde des enfants de 0 à 3 ans</b>	06 59 32 94 82 Permanences à la communauté de communes de Caulnes · mardi et jeudi de 9h à 17h
<b>CPAM Accueil sur RDV au 36 46 à la Communauté de Communes de Caulnes</b>	le 2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> mardi matin et le mercredi
<b>ASSISTANTE SOCIALE</b> Maison du développement 10 rue de la Ville Chérel	Le mardi et le Jeudi matin sur rendez-vous au 02 96 80 00 80
<b>P.M.I.</b> Maison du développement 10 rue de la Ville Chérel	Consultations infantiles le 3 <sup>e</sup> me jeudi de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous au 02 96 80 00 80 · Permanences de l'infirmière puéricultrice le 4 <sup>e</sup> me mardi de 9h15 à 12h
<b>Médiation familiale</b> Association LE GUE	Permanence à Dinan le vendredi après-midi au centre social rue Gambetta 02 96 33 53 68
<b>Boutique SNCF</b>	Place de la Gare - DINAN
<b>CAUE</b> Conseil d'architecture et d'urbanisme 02 96 8710 70	Sur RDV, à la DDTM de Dinan Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
<b>PACT Habitat et développement</b> Informations sur les aides à l'habitat 02 96 62 87 36	4 <sup>e</sup> me vendredi de chaque mois dans les Communautés de Caulnes ou Broons, en alternance
<b>Espace Info Energie</b> 5, rue Gambetta DINAN	Permanences du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 - 0805 203 205

## URGENCES

POMPIERS : 18 - GENDARMERIE : 17 - SAMU : 15



# Les Associations de Caulnes

Octobre 2016

	Président	Coordonnées	
AMICALE DES CHASSEURS	Janick DUFFROS	La Houssais 02 96 83 81 22	CAULNES
AMICALE DES POMPIERS	Damien HARROUARD	39, rue du Bois 06 99 72 16 90	CAULNES
LES PECHEURS DE LA HAUTE RANCE	Noël GESLIN	3 rue d'Yvignac la Tour 02 96 83 97 57	CAULNES
AMICALE DES PARENTS D'ELEVES	Christèle LEROUX	1, Rue des Bruyères 02 96 83 99 08	CAULNES
LES P'TITS BREIZH DU 22	Sandra LE NEDELEC	29, rue de Dinan 06 73 46 20 22	CAULNES
CLUB DES AINES	Émile LECLERC	24, Rue Valaise 02 96 83 90 33	CAULNES
ANCIENS D'ALGERIE « FNACA »	Jean SÉROT	10, rue d'Yvignac la Tour 02 96 83 97 23	CAULNES
LES GAS DE LA RANCE	Michel LEVACHER	17, rue du Dinan 02 96 83 95 45	GUITTÉ
COMITE DES FETES	Paulette DUVAL	10, rue de Broons 02 96 83 96 33	CAULNES
ASSOCIATION INTER-COMMUNALE DE DANSE	Carine BIZETTE	7, La Noé Moy 02 96 83 92 19	GUITTÉ
ATELIER DE MODELAGE-POTERIE	Michèle CUVILLIER	La Bellangerais 02 99 06 25 48	QUÉDILLAC
CLUB DE BADMINTON	Cyril LE MOAL	14, Résidence de la Vallée 02 96 88 74 26	CAULNES
CLUB DES CYCLOS	Christian CAJEAN	21, rue de la Chauvetais 02 96 83 90 11	CAULNES
CLUB DE FOOTBALL « Rance Football Club »	Sébastien MAILLARD	19, rue Anciennes Halles 06 62 68 06 41	St JOUAN DE L'ISLE
CLUB DE GYMNASTIQUE FEMININE	Patricia GODARD	Iffetz 02 96 83 11 94	PLUMAUGAT
CLUB DE TENNIS DE TABLE	Gisèle FROUGET	15, rue Théodore Botrel 02 22 13 11 67	BROONS
OFFICE INTERCOMMUNAL DES SPORTS	Dominique BRIAND	29, lot. des Champs 02 96 83 85 15	CAULNES
CLUB DE JUDO	Michel LEVREL	10, rue des Bleuets 02 96 84 72 94	BROONS
CLUB DE VOLLEY	Gilles BERHAULT	18, Lotissement des Champs 06 07 90 55 48	CAULNES
VARAP'RANCE Club d'escalade du Pays de Caulnes	Cyril GILBERT	varaprance@gmail.com	CAULNES
CAULNES SPORTS ÉVENEMENTS	Jean-Claude LEBOIS	La Thilbouvais 06 65 67 13 33	PLUMAUGAT
CLUB DE FLECHETTES « Korrigans Darts Club »	Stéphane PERRAULT	8, lot. du chêne Coché 02 96 84 89 50	TRÉMEUR
CLUB DES LOISIRS INFORMATIQUES	Eric de GAUDEMONT	12, rue de la Gare 02 96 83 89 62	CAULNES
CLUB DE THEATRE « La Compagnie du Delhir »	Eric de GAUDEMONT	12, rue de la Gare 02 96 83 89 62	CAULNES
CLUB DE THÉÂTRE « La Troupe des Loufoques »	Jean-Marie BASSET	6, Impasse des Jardins 06 86 52 50 09	DOLO
YOGA	Gabrielle ANDERSON	La Haute Houssais 02 96 27 44 65	SAINTE-MADEN
MOMEND'TEMPS	Noémie DUVAL Thomas VETIER	La Vieuville 06 78 23 43 38	CAULNES
LES SOULIERS À BASCULE	Anne-Cécile NOGUES Gilles PASCAL-VALETTE	10, rue de Cariou 06 20 01 06 89	CAULNES
PROTECTION CIVILE BROONS-CAULNES	Yannick FROSTIN Responsable d'antenne	37 Rue de Brondineuf 06 86 31 70 86	BROONS
STAGIAIRES MONITEURS GUIDES DE PÊCHE	Nicolas MERAD	Centre de Formation Pour Adultes Lycée agricole 02 96 83 82 53	CAULNES



## 9 JUILLET, Relais du Petit Poucet «COURIR POUR THAÏS, SUR LES CHEMINS DE LA GUÉRISON»

L'édition 2016, qui se déroulait à Caulnes, a été orientée vers la solidarité pour un enfant malade de la Commune.

L'association Petit Poucet et Comité des Fêtes a porté ses fruits puisqu'une somme de 1815,00 euros a été récoltée, au profit du comité des Blouses Roses de l'Hôpital Sud de Rennes.

Cette journée a été un succès grâce aux associations qui se sont mobilisées pour cette cause : le Comité des Fêtes, l'Office Intercommunal des Sports, le Club des Cyclos, le PYC Caulnais et le Club d'Athlétisme de Plumaugat.



## 3 SEPTEMBRE 2016 : «La Vall Rance» organisé par l'Amicale des Pompiers



Cet évènement a été un franc succès,

**98 coureurs,**

**50 randonneurs**

**Une quarantaine d'enfants** pour les 2 courses.

Rendez-vous pour la **prochaine édition 2017**

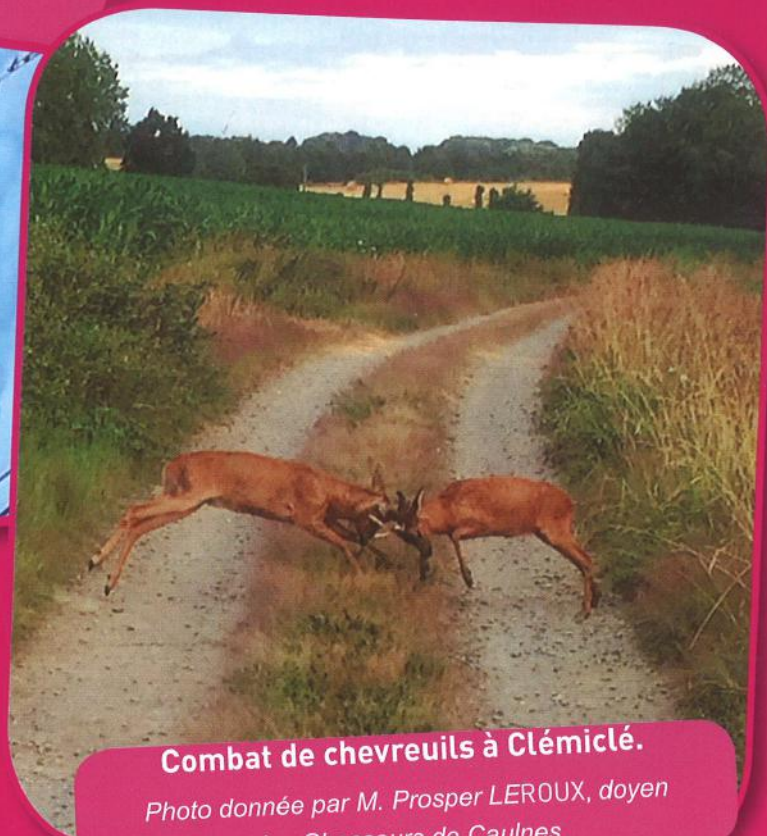
qui sera le **2 septembre.**

Départ de la première édition de la course nature de 12 kms





Le départ des hirondelles....



Combat de chevreuils à Clémiclé.

Photo donnée par M. Prosper LEROUX, doyen des Chasseurs de Caulnes



## VIDE GRENIER DU 18 SEPTEMBRE 2016

organisé par l'association des Gas de la Rance  
et le Club des Cyclos

### Calendrier des fêtes

#### OCTOBRE 2016

Sam 15	Spectacle José Lanti – Amicale des pompiers	Salle des fêtes
Dim 16	Les liseurs de maison avec M. Castel	RDV 14 h à l'Eglise de Caulnes

#### NOVEMBRE 2016

Dim 6	Thé dansant – Comité des fêtes	Salle des fêtes
Lun 7	Concours de belote – Comité des fêtes	Salle des fêtes
Ven 11	Repas des Gas de la Rance	Salle des fêtes
Dim 13	Repas du Club des aînés	Salle des fêtes
Sam 26	Sainte Barbe des Pompiers	Salle des fêtes

#### DECEMBRE 2016

Sam 17	Documentaire «mémoire de terroir » Les souliers à bascule	Amphithéâtre lycée agricole
Sam 31	Réveillon de la Saint Sylvestre – Comité des fêtes	Salle des fêtes

Journal d'informations gratuit distribué à toutes les familles de la commune.

Directeur de la publication : M. CHALOIS Jean-Louis, Maire - Rédaction, mise en page et photos : Mairie de Caulnes.

Membres de la Commission Informations Communication :

Mesdames Christelle OUICE, Marylène BERHAULT, Marina LE MOAL, Messieurs Henri FRERE, André DUPAS, David MAILLARD

Agent Administratif référent : Madame BUCHON Jannick

Le journal d'informations "Mévennais" - St-Méen - Tirage : 1200 exemplaires sur papier mat 80g